Demande d'autorisation de rejet

Assainissement non collectif

Demandeur
Nom et Prénom du demandeur : Adresse principale : CP - Ville : Adresse du projet si différente: CP - Ville :

Caractéristiques du rejet
Référence cadastrale, Section : N° de parcelle : Le sol de cette parcelle étant inapte à l'infiltration, le demandeur s'engage à mettre en place un système d'assainissement non collectif nécessitant un exutoire qui répondra aux prescriptions techniques décrites dans l'arrêté du 7 septembre 2009. L'installation sera contrôlée par la collectivité compétente en assainissement non collectif de manière à vérifier que l'installation ne porte pas atteinte à la salubrité publique, ni à la sécurité des personnes, et permet la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Le demandeur s'engage à entretenir régulièrement son dispositif selon la réglementation en vigueur. Pour cela, il s'appuiera sur le guide d'utilisation de son installation et devra faire appel à une entreprise de vidange titulaire d'un agrément préfectoral.

Avis du Maire
Vue l'étude de filière déposée en Mairie par le demandeur, Et sous réserve d'un avis favorable du SPANC : ☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable A ,le Cachet et signature du Maire